



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PREFECTURE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Bureau de l'Aménagement
Et du Développement Durable
Affaire suivie par : O. Linden
✉ : odile.linden@yvelines.gouv.fr
☎ : 01 30 61 34 35
📠 : 01 30 61 34 97

Saint-Germain-en-Laye, le 12 JUIN 2012

Monsieur le Maire adjoint,

Vous m'avez saisi d'une demande d'information sur la mise en conformité au regard de la réglementation des travaux d'aménagements routiers réalisés sur l'axe reliant le carrefour Royal à la gare de Saint-Nom-la-Bretèche - Forêt de Marly.

Par courrier du 19 avril 2012, je vous indiquais saisir le Président du SIERE sur cette question. Je vous informe, ci-après, des éléments de réponse qui m'ont été apportés.

Compte tenu de la nécessité de faire cohabiter plusieurs modes de circulation sur l'unique voie d'accès à la gare, les aménagements réalisés en août 2011 ont eu pour objectif de :

- ralentir la circulation sur la route forestière,
- limiter et maîtriser le stationnement intempestif en forêt domaniale
- sécuriser le cheminement piétonnier depuis le carrefour Royal.

Il est toutefois apparu nécessaire, au regard de la typologie des lieux, d'apporter des modifications qui ont été arrêtées en concertation avec l'ONF, le CSO, filiale de Véolia Transport et les communes membres du SIERE.

Il s'agit de d'une part, de la création de deux refuges pour les bus au niveau des entrées de forêts sur le parking ouest de la gare.

D'autre part, de la suppression de deux îlots sur la route des Muses (un dans le virage qui gênait la visibilité pour les véhicules, le deuxième rendant difficile l'accès à la forêt des gardes-forestiers)

Enfin, de l'uniformisation des limitations de vitesse à 40 km/h, sur la Route Royale et la Route des Muses. La vitesse restant limitée à 30 km/h sur les parkings.

Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire adjoint, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Sous-Préfet,


Philippe COURT

Monsieur Jean-Marie CHAZAL
Maire-adjoint honoraire de
Saint-Nom-la-Bretèche
62 route de Saint-Germain
78860 Saint-Nom-la-Bretèche